

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 14 SEPTEMBRE 2020

L'an deux mille vingt, le 14 septembre 2020 à 19h30, le conseil municipal de la commune de ST MAURICE LA CLOUERE dûment convoqué en session ordinaire au lieu habituel de ses séances. Afin de lutter contre la propagation de l'épidémie de Covid-19, la tenue de la réunion de ce conseil a été assurée dans des conditions conformes aux règles sanitaires en vigueur : celle-ci s'est déroulée sous la présidence de M DORET Laurent, maire.

Date de convocation : 10 septembre 2020

Affichage de la convocation : 10 septembre 2020

Présents : DORET Laurent, BIBAUD André, DIOT Françoise, DUPERRIER Marie-Christine, GOUJON Bertrand, GUYOT Bernard, LESAGE GUERTON Chantal, MASSÉ Claude, MOIGNER Benjamin, PEZIN LEFEBVRE Sophie, BERNARD Vincent.

Absents : MASSÉ Ghislaine, TEXEDRE Roselyne, COLLA Fernando, COLLA, JOSSERAND Sylvie.

Marie-Christine DUPERRIER est élue secrétaire de séance

Date d'affichage :

Ordre du jour :

- * **Convention Mille Bulles pour mise à disposition de personnel**
- * **Vote des comptes administratifs de la caisse des écoles et du lotissement des vignes**
- * **Devis SSA CONSULTING pour évaluation du restaurant scolaire**

N°20200914_001-LD

Objet : Convention Mille Bulles pour mise à disposition de personnel

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal une convention avec l'accueil de loisirs Mille Bulles pour mise à disposition du personnel de cuisine, pour les mercredis et du lundi au vendredi pendant les vacances scolaires (hors deuxième semaine des vacances de Noël).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne pouvoir à Monsieur le Maire pour la signature de cette convention.

N°20200914_002-LD

Objet : Vote du compte administratif du lotissement des vignes

Le compte administratif 2019 du budget annexe Lotissement des Vignes est présenté au conseil municipal.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote à l'unanimité le compte administratif et arrête les comptes à:

Compte administratif du budget annexe du lotissement des Vignes :

Dépenses de fonctionnement : 81 553,34€

Recettes de fonctionnement : 81 553,34 €

Dépenses d'investissement : 81 553,34€

Recettes d'investissement : 81 553,34 €

N°20200914_003-LD

Objet : Vote du compte administratif de la caisse des écoles

Le compte administratif du budget annexe de la caisse des écoles est présenté au Conseil Municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à l'unanimité le compte administratif et arrête les comptes à :

Dépenses de fonctionnement : 0€

Recettes de fonctionnement : 370,00€

Dépenses d'investissement : 0€

Recettes d'investissement : 0€

N°20200914_004-LD

Objet : Devis SSA CONSULTING

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le devis de la société SA CONSULTING, représentée par M Sébastien GUILLOT, pour une intervention d'audit du restaurant scolaire.

Le Conseil Municipal décide d'accepter le devis.